

ANNEXE II

INDICATEURS DE MESURE

Objectif	Indicateur
Assurer le renouvellement de l'offre d'exposition muséale au Québec	Nombre d'expositions muséales, permanentes et itinérantes, ouvertes au public annuellement.
	Pourcentage des expositions muséales ouvertes au public depuis plus de 5 ans
Accroître l'accessibilité des expositions muséales à un public varié	Nombre de municipalités ayant accueilli au moins une exposition muséale sur leur territoire, annuellement.
	Proportion des expositions muséales ouvertes au public et prévoyant des mesures pour s'adresser à un public varié : - jeunesse (de 15 à 29 ans) - aînées et aînés (60 ans et plus) - en situation de handicap (moteur, verbal, visuel, auditif ou intellectuel)
	Fréquentation annuelle des expositions muséales ouvertes au public, par région.
Assurer la qualité des expositions muséales	Proportion des expositions muséales ouvertes au public et disposant : – d'un programme éducatif – d'un catalogue
	Nombre cumulatif de collections et/ou d'œuvres mises en valeur dans des expositions muséales ouvertes au public, annuellement.
	Nombre et diversité de thèmes uniques abordés annuellement dans le cadre des expositions muséales ouvertes au public.